



Porte parole de toutes les Familles

BOURSE AUX LIVRES 2018

L'association des parents d'élèves PEEP (Parents d'Elèves de l'Enseignement Public) du lycée Jay de Beaufort organise avec l'aide de parents bénévoles sa bourse aux livres sur le principe de la **MISE À DISPOSITION DES MANUELS SCOLAIRES**.

Combien coûte la mise à disposition des manuels ?

Le montant de la contribution au service ainsi que de le montant de la compensation sont disponibles sur le site de notre partenaire <http://peep-jaydebeaufort.location-manuels.net>

L'adhésion à notre association est fixée à **11€ par famille** (dont 8€ sont reversés à la fédération).

La loi N°81-766 du 10 août 1981 relative au prix du livre impose des règles strictes. Une association ne peut faciliter l'acquisition de livres qu'à ses membres.

Comment faire pour réserver les manuels ?

1. Vous pouvez réserver vos manuels directement sur le site Internet <http://peep-jaydebeaufort.location-manuels.net>

Pour garantir à vos enfants de disposer de leurs manuels dès la rentrée, il est impératif d'effectuer votre réservation avant le MERCREDI 18 JUILLET 2018 à minuit.

Paiement par carte bancaire directement sur le site (paiement sécurisé) ou en adressant un chèque directement à la société GERELEC (la réservation ne sera validée qu'à réception du chèque). Le montant correspond au montant de la contribution majoré du montant de l'adhésion à l'association PEEP Jay de Beaufort.

2. Vous pouvez également réserver vos manuels **directement au lycée (salle du Midi, au rez de chaussée)** aux dates de permanence de l'association, à savoir:

- Le mardi 26 juin 2018 de 09h30 à 17h30
- le mercredi 27 juin de 09h30 à 17h30
- Le mardi 03 juillet 2018 de 09h00 à 18h00
- Le vendredi 6 juillet de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

Paiement par chèque (prévoir 2 chèques, l'un du montant de la contribution à l'ordre de la société GERELEC, l'autre d'un montant de 11€ à l'ordre de la PEEP JAY DE BEAUFORT), par carte bancaire (paiement sécurisé) ou en espèces.

Attention : Lors de la réservation, chaque élève devra préciser les matières optionnelles et spécifiques qu'il compte suivre **au cours de son cursus scolaire pour l'année d'inscription (langue vivante et options)**.

Le chèque de compensation ne sera demandé à chacun que lors de la remise des manuels début septembre. Aucun manuel ne sera remis sans celui-ci.

(Le chèque n'est pas encaissé, il est rendu à la restitution des livres – sous réserve qu'ils soient dans le même état qu'à la remise)

Comment faire pour restituer les manuels?

Pour la restitution des manuels, les familles seront directement convoquées par courriel par notre prestataire GERELEC. Pour information, les dates de restitution sont fixées aux jours et horaires suivants :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Classes de Première Mardi 26 juin 2018 | 10h00 – 11h15 1ère ES et 1ère L | 11h15 – 12h30 1ère S | 14h00 – 15h00 1ère ST2S | 15h00 – 16h00 1ère STL |
| Classes de Seconde Mercredi 27 juin 2018 | 10h00 – 11h15 Élèves de A à C | 11h15 – 12h30 Élèves de D à J | 14h00 – 15h15 Élèves de L à P | 15h15 – 16h00 Élèves de Q à Z |
| Classes de Terminale Vendredi 6 juillet 2018 | 10h00 – 11h15 Tle S | 11h15 – 12h30 Tle ES et Tle L | 14h00 – 15h00 Tle STL | 15h00 – 16h00 Tle ST2S |

Pour la restitution, prévoir un moyen de paiement (chèque ou espèces) afin de pouvoir régler l'éventuelle indemnité si un livre est manquant ou restitué dans un état fortement dégradé par rapport à l'état de remise (gestion effectuée par la société GERELEC conformément aux conditions de mise à disposition des manuels)

La reprise des manuels ne peut se faire qu'en présence de notre prestataire. Aussi, dans le cas où vous ne pourriez pas venir aux jour et heure prévus par votre convocation, vous pouvez vous rapprocher d'un camarade de classe de votre enfant afin qu'il ramène les manuels. En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter par mail (peep.jaydebeaufort@gmail.com).

Quels avantages apportent la mise à disposition des manuels scolaires et l'adhésion à l'association de parents d'élèves ?

✂ Participation à la vie de l'établissement (conseil de classe, conseil d'administration, commission des menus, etc) et aux projets pédagogiques portés par l'établissement.

✂ Gain de temps, vous n'avez pas à vous procurer la liste des manuels et, grâce à notre partenariat avec la société Gerelec (grossiste), vous pouvez réserver vos manuels directement sur Internet.

✂ Pas de perte financière si le livre n'est plus au programme de l'Éducation Nationale. La totalité des livres de votre enfant est reprise en fin d'année. Cela sera d'autant plus vrai ces prochaines années avec la réforme du lycée en cours (application dès la rentrée 2019)

Des questions ? : vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : peep.jaydebeaufort@gmail.com